

Protection de l'environnement

Le groupe Sanef poursuit son engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité en créant un 2^{ème} site d'éco-pâturage au Nord de l'autoroute A26.

- Le 1^{er} octobre dernier, au Nord de l'autoroute A26, à proximité d'Esquerdes, un troupeau de 32 moutons a fait son apparition sur un espace naturel situé à proximité de l'autoroute.
- Le terrain d'une superficie de 4 hectares est le 2nd site sur lequel le groupe Sanef expérimente l'éco-pâturage. Cette technique écologique est reconnue pour sa qualité et ses avantages dans l'entretien d'espaces naturels par des herbivores.
- Ecologique, naturel et efficace, les vertus de l'éco-pâturage sont nombreuses, sa mise en place sur les autoroutes du groupe s'inscrit dans sa démarche active de protection de l'environnement et de soutien aux territoires traversés.

Senlis, le 11 octobre 2021

Une pratique écologique et responsable en lien avec les engagements environnementaux du groupe Sanef

Le groupe Sanef poursuit son engagement pour la préservation des milieux naturels, en déployant un nouveau site d'éco-pâturage sur son réseau, au Nord de l'autoroute A26 à proximité de la sortie Saint-Omer (n°3), après celui d'Hénin-Beaumont sur A1.

Accompagné par un professionnel local de l'élevage et de l'éco-pâturage – Acti Paysage*, le groupe accueille depuis le 1^{er} octobre dernier, 32 moutons de race solognote, sur une parcelle clôturée dont Sanef a la gestion.

Ce 2nd site pilote va permettre de comparer la performance de cette technique naturelle avec celle du fauchage mécanique et l'utilisation ponctuelle de produits phytosanitaires, utilisés jusque-là.



* entreprise basée à Zudausques, à proximité du centre d'exploitation Sanef de Saint-Omer

L'éco-pâturage : une méthode d'entretien aux multiples vertus

Les avantages liés à l'éco-pâturage sont nombreux :

- **Réduction de l'impact environnemental** : l'éco-pâturage ne nécessite aucun produit phytosanitaire, n'induit pas de consommation de carburant et n'émet aucun gaz à effet de serre. Il permet également de réduire la quantité de déchets verts à traiter.
- **Accroissement de la biodiversité** : l'éco-pâturage constitue une pratique environnementale efficace pour entretenir les terrains et favoriser la biodiversité. Il permet des changements positifs sur les espaces qu'il occupe : les oiseaux et les insectes pollinisateurs ne sont plus chassés par les engins mécaniques et reviennent profiter de cet espace, fertilisé naturellement grâce aux herbivores.
- **Entretien efficace** : cette approche permet un entretien régulier tout au long de l'année notamment dans les zones difficiles d'accès. Elle limite également la propagation d'espèces invasives, comme la Renouée du Japon, les ronces et autres arbustes envahissants. En effet, les animaux vont les épuiser par leur broutage continu. L'éco-pâturage s'avère ainsi beaucoup plus efficace sur ces espèces qu'une intervention mécanique ponctuelle.
- **Soutien à l'économie locale** : l'éco-pâturage permet également de soutenir les éleveurs locaux et de préserver des races anciennes et rustiques.

Enfin, cette pratique contribue à réduire la gêne de nos clients puisqu'elle nécessite moins de balisages pour réaliser le fauchage. L'éco-pâturage contribue donc à préserver la sécurité des agents autoroutiers, puisqu'en l'absence de pose de balisage et de fauchage, ils s'exposent moins à la circulation et aux risques d'accidents du travail.

L'objectif du groupe est bien de développer cette pratique vertueuse sur d'autres zones adaptées de son réseau autoroutier. « *Si les deux expérimentations en cours à Hénin-Beaumont avec un troupeau de chèvres, et à Saint-Omer, avec des moutons, sont concluantes, nous souhaitons poursuivre le développement de l'éco-pâturage sur d'autres espaces de nos réseaux. Des contacts avec d'autres partenaires ont d'ores et déjà été initiés en ce sens* », souligne Maxime Baumann, chargé de mission environnement au sein du groupe Sanef.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 957 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 400 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.groupe.sanef.com

Direction Communication, Institutions et RSE

Contact Presse :
Anne-Sophie VIENNOT
Responsable communication
06 10 17 34 12
Anne-sophie.viennot@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes

